

17 Novembre 2017

Examen Périodique Universel du Bénin

Le groupe de travail des Organisations de la Société Civile béninoise pour l'Examen Périodique Universel 2017 prend note des initiatives prises par le Gouvernement béninois en faveur des droits humains notamment l'amélioration du cadre légal et institutionnel et la soumission de son rapport au Conseil des droits de l'homme dans le cadre du troisième cycle de l'Examen Périodique Universel.

Malgré l'adoption et l'entrée en vigueur de certaines lois et la ratification de certaines conventions internationales, la question de l'ineffectivité de la mise en œuvre des obligations du Bénin en matière de droits humains a fait l'objet de nombreuses recommandations (198) faites par 82 États dont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, le Burkina Faso, le Canada, Cuba, les États-Unis d'Amérique, la France, la Namibie, le Nigeria, les Pays-Bas et la Suisse.

Ces recommandations portent notamment sur la promotion et la protection des droits des femmes et de l'enfant, la mise en place effective de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme, les conditions de détention, la liberté d'expression, la liberté de réunion pacifique, la peine de mort, le droit à l'eau, à la santé, à l'alimentation, à la justice.

Nous nous réjouissons des engagements pris par la délégation officielle conduite par le garde des Sceaux, le Ministre Joseph DJOGBENOU, de mettre en œuvre les 191 recommandations acceptées par le Bénin, notamment en ce qui concerne la mise en place imminente de la Commission Béninoise des Droits de l'Homme avec les moyens financiers et toute l'autonomie requis pour garantir son indépendance et la commutation des peines de mort prononcées contre les 14 hommes.

Nous restons cependant préoccupés par la décision du Bénin de rejeter 7 recommandations concernant la lutte contre les détentions arbitraires, les exécutions extrajudiciaires, l'usage excessif de la force, les suspensions arbitraires d'organes de presse et des pratiques discriminatoires à l'égard des femmes et des « enfants sorciers ». Nous encourageons les autorités du Bénin à revoir leur position sur ces recommandations.

Le groupe de travail des Organisations de la Société Civile béninoise réaffirme sa détermination à accompagner le gouvernement dans tous ses efforts pour un changement des politiques publiques sectorielles pour une meilleure protection des droits humains à travers un suivi rigoureux de la mise en œuvre desdites recommandations.

Par ailleurs, le groupe de travail des Organisations de la Société Civile béninoise pour l'Examen Périodique Universel 2017 félicite les Organisations de la Société Civile pour la collaboration dans le cadre du suivi du deuxième cycle et remercie les Partenaires Techniques et Financiers ainsi que les Missions Permanentes au Bénin pour leur appui au processus en cours.